

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## La Communauté de Communes renouvelle son opération à bas prix pour les récupérateurs d'eau de pluie

Face au succès rencontré lors des précédentes éditions, la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné reconduit son opération permettant aux habitants de s'équiper d'un récupérateur d'eau pluviale à moindre coût. Cette 5<sup>e</sup> campagne s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à la préservation de la ressource en eau et d'accompagnement à la transition écologique du territoire.

### Des équipements à prix réduit grâce aux partenaires

Du 20 juin et jusqu'à épuisement des stocks, et au plus tard jusqu'au 30 septembre 2025, les particuliers résidant sur le territoire peuvent précommander un récupérateur d'eau de pluie.

80 % du coût de ces équipements est pris en charge par la Communauté de Communes, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est.

Deux modèles sont proposés :

- **510 litres** : reste à charge d'environ 30 €
- **1300 litres** : reste à charge d'environ 90 €

**80 récupérateurs de 510 litres et 25 de 1300 litres sont disponibles en précommande**, dans la limite des stocks et sous réserve de confirmation des subventions. Le tarif définitif sera connu après consultation des entreprises.

### Comment en bénéficier ?

Pour participer à l'opération, il est nécessaire :

- d'être résident de la Communauté de Communes
- de ne pas avoir bénéficié de cette offre lors des précédentes campagnes,

- de commander un seul récupérateur par foyer,
- de s'engager à respecter les bonnes pratiques, notamment en veillant à évacuer le trop-plein d'eau directement dans le sol afin de ne pas saturer les réseaux.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire via le formulaire en ligne accessible sur le site internet de la collectivité. Pour les personnes éloignées de l'informatique, une inscription par téléphone est possible.

## **Livraison prévue en novembre 2025**

La livraison interviendra en novembre 2025. Les lieux de retrait seront précisés à l'issue de la commande, avec l'objectif de limiter les déplacements en organisant des points de retrait au plus proche des habitants. Les particuliers devront venir récupérer leur matériel par leurs propres moyens. Le règlement s'effectuera uniquement après réception du matériel et de la facture.

## **Des avantages concrets pour les habitants**

Installer un récupérateur d'eau de pluie, c'est :

- utiliser une eau peu calcaire, idéale pour l'arrosage,
- réduire sa facture d'eau,
- préserver les nappes phréatiques en limitant l'usage d'eau potable,
- stocker de l'eau utile en période de sécheresse.

Avec cette opération, la Communauté de Communes confirme sa volonté d'accompagner les habitants dans des gestes simples, efficaces et accessibles pour préserver l'environnement.

### **Contact presse**

Communauté de Communes Seille et Grand Couronné

Service Environnement Abdelhakim HAFIFI – 03 83 31 74 37 –  
environnement@comcom-sgc.fr